

Commission d'Éthique de la FIFA – chronologie 2012-2018

Chronologie des principaux événements de la Commission d'Éthique depuis sa restructuration en 2012 :

- 25 mai 2012 : les amendements aux Statuts de la FIFA soumis au vote du Congrès de la FIFA et résultant des travaux de la Commission Indépendante de Gouvernance et les task forces sont approuvés massivement. Les réformes comprennent notamment la restructuration de la Commission d'Éthique avec un nouveau système à deux chambres – d'instruction et de jugement –, chacune ayant un président indépendant.

Le Congrès de la FIFA soutient le plan de réformes, désigne une femme au sein du Comité Exécutif et accueille le Soudan du Sud en tant que 209^e association membre de la FIFA

- 17 juillet 2012 : le Comité Exécutif de la FIFA, présidé par le Président Blatter, réalise une nouvelle avancée majeure dans son processus de bonne gouvernance en désignant à l'unanimité Michael J. Garcia (États-Unis) et Hans-Joachim Eckert (Allemagne) et tant que présidents des deux chambres de la Commission d'Éthique de la FIFA lors de sa séance extraordinaire tenue à Zurich.

Désignation des présidents des deux chambres de la Commission d'Éthique, approbation du nouveau Code d'éthique

- 26 juillet 2012 : à la demande de Michael J. Garcia (président de la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique), Hans-Joachim Eckert (président de la chambre de jugement de la Commission d'Éthique) interdit à titre provisoire Mohamed bin Hammam d'exercer toute activité relative au football aux niveaux national et international pour une période de 90 jours au maximum.

La Commission d'Éthique de la FIFA suspend Mohamed bin Hammam à titre provisoire

- 10 août 2012 : le président de la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique de la FIFA, Michael J. Garcia, ouvre formellement une procédure d'investigation à l'encontre de Mohamed bin Hammam.

La Commission d'Éthique de la FIFA ouvre une procédure d'investigation à l'encontre de Mohamed bin Hammam

- 23 août 2012 : le président de la chambre de jugement de la Commission d'Éthique de la FIFA, Hans-Joachim Eckert, après avoir invité Mohamed bin Hammam à soumettre une déclaration écrite, confirme les mesures provisoires imposées à ce dernier.

Confirmation des mesures prises à l'égard de Mohamed bin Hammam

- 2 octobre 2012 : la Commission d'Éthique de la FIFA suspend Najeeb Chirakal de toute activité liée au football, et à tous les niveaux, en raison de son manque de collaboration dans le cadre de la procédure d'investigation en cours contre Mohamed bin Hammam.
Najeeb Chirakal suspendu par la Commission d'Éthique

- 4 décembre 2012 : le président de la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique de la FIFA, Michael J. Garcia, qui est également en charge de l'enquête menée par la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique sur les violations au Code d'éthique de la FIFA commise par Mohamed bin Hammam, informe ce dernier que l'enquête est arrivée à son terme et lui indique que le rapport final, assorti du dossier d'instruction, sera remis à la chambre de jugement de la Commission d'Éthique pour examen. Le même jour, tous les documents sont remis par Michael J. Garcia au président de la chambre de jugement, Hans-Joachim Eckert.
La Commission d'Éthique de la FIFA progresse dans l'affaire Mohamed bin Hammam

- 17 décembre 2012 : Mohamed bin Hammam, membre du Comité Exécutif de la FIFA et président de l'AFC, démissionne de toutes ses fonctions liées au football avec effet immédiat. Au vu du fait que, conformément au nouveau Code d'éthique de la FIFA, la Commission d'Éthique de la FIFA reste compétente pour rendre une décision même si une personne démissionne, la chambre de jugement décide de suspendre à vie Mohamed bin Hammam de toute activité liée au football. Cette suspension résulte du rapport final de Michael J. Garcia, président de la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique de la FIFA.
Mohamed bin Hammam démissionne de toute fonction liée au football et écope d'une suspension à vie

- 24 janvier 2013 : six mois depuis sa création, la Commission d'Éthique de la FIFA rapporte des avancées sur plusieurs fronts, en particulier au niveau de la mise en œuvre d'un guide didactique en ligne concernant le Code d'éthique de la FIFA, du lancement imminent d'un dispositif de dénonciation en février 2013 et des affaires traitées par la chambre d'instruction.
Déclaration de la Commission d'Éthique de la FIFA

- 11 mars 2013 : à la demande de Michael J. Garcia (président de la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique), Hans-Joachim Eckert (président de la chambre de jugement de la Commission d'Éthique) interdit à titre provisoire le membre du Comité Exécutif de la FIFA Vernon Manilal Fernando d'exercer toute activité relative au football aux niveaux national et international pour une période de 90 jours au maximum.
Un membre du Comité Exécutif de la FIFA provisoirement suspendu

- 21 mars 2013 : Michael J. Garcia, président de la chambre d’instruction de la Commission d’Éthique de la FIFA, et Hans-Joachim Eckert, président de la chambre de jugement de la Commission d’Éthique de la FIFA, présentent un rapport au Comité Exécutif de la FIFA sur le travail accompli jusqu’alors par la commission. Tous deux félicitent notamment la FIFA pour la qualité de son Code d’éthique, le précieux soutien qu’elle leur a apporté et sa coopération. Concernant l’affaire ISL-ISMM, le Comité Exécutif est informé qu’un rapport a été soumis par le président de la chambre d’instruction au président de la chambre de jugement, qui examine actuellement celui-ci.

Le Comité Exécutif soutient fortement d’autres réformes de gouvernance et renforce la lutte contre le racisme et la discrimination

- 30 avril 2013 : Hans-Joachim Eckert, le président de la chambre de jugement de la Commission d’Éthique de la FIFA, soumet à la FIFA son rapport sur l’affaire ISL-ISMM.

Affaire ISL : rapport du président de la chambre de jugement de la Commission d’Éthique de la FIFA

- 30 avril 2013 : La chambre de jugement de la Commission d’Éthique de la FIFA, présidée par Hans-Joachim Eckert, décide de suspendre Vernon Manilal Fernando, membre du Comité Exécutif de la FIFA, de toute activité liée au football aux niveaux national et international pour une période de huit ans après l’avoir reconnu coupable de plusieurs infractions au Code d’éthique de la FIFA.

Un membre du Comité Exécutif de la FIFA suspendu huit ans

- 6 mai 2013 : le président de la chambre de jugement de la Commission d’Éthique de la FIFA, Hans-Joachim Eckert, décide de suspendre à titre provisoire le membre du Comité Exécutif de la FIFA Chuck Blazer de toute activité liée au football aux niveaux national et international pour une durée maximale de 90 jours. La décision fait suite à la demande formulée par le vice-président par intérim de la chambre d’instruction de la Commission d’Éthique, Robert Torres, en charge de la procédure d’investigation en question, et est basée sur le fait que plusieurs infractions au Code d’éthique de la FIFA semblent avoir été commises par Chuck Blazer et qu’une décision définitive à ce sujet n’a pu être prise suffisamment tôt.

Le membre du Comité Exécutif de la FIFA Chuck Blazer provisoirement suspendu

- 31 mai 2013 : le 63^e Congrès de la FIFA confirme son soutien en faveur du processus de réformes de gouvernance commencé en 2011. Décisions majeures prises depuis juin 2011 :
 - restructuration de la Commission d'Éthique de la FIFA avec un nouveau système à deux chambres – d'instruction et de jugement –, chacune ayant un président indépendant
 - création d'une Commission d'Audit et de Conformité – élargissant le champ de responsabilités de l'ancienne Commission d'Audit en ajoutant à ses activités la conformité – avec un président indépendant
 - adoption d'un nouveau Code d'éthique et d'un Code de bonne conduite

Les réformes de la FIFA et la Résolution sur la lutte contre le racisme et la discrimination reçoivent un large soutien ; élection de la première femme au sein du Comité Exécutif de la FIFA

- 11 juillet 2013 : à la suite de leur élection formelle lors du 63^e Congrès de la FIFA, les présidents des deux chambres de la Commission d'Éthique, Hans-Joachim Eckert (chambre de jugement) et Michael J. Garcia (chambre d'instruction), et leurs vice-présidents respectifs, Alan Sullivan et Cornel Borbély, le président de la Commission d'Audit et de Conformité, Domenico Scala, et le président de la Commission de Discipline de la FIFA, Claudio Sulser, se réunissent au siège de la FIFA à Zurich.

Réunion entre plusieurs présidents de commissions de la FIFA au siège de la FIFA

- 13 septembre 2013 : à la suite de l'élection des membres de la Commission d'Éthique de la FIFA lors du 63^e Congrès de la FIFA, les chambres d'instruction et de jugement, respectivement présidées par Hans-Joachim Eckert et Michael J. Garcia, tiennent une séance plénière au siège de la FIFA à Zurich. Après la séance, les présidents publient une déclaration conjointe (présentation des vice-présidents indépendants et des nouveaux membres de chaque chambre ; présentation sur les questions clés liées au Code d'éthique de la FIFA et aux processus connexes. En outre, chaque chambre tient une séance séparée pour discuter de la situation des affaires closes et en cours ainsi que des enseignements tirés eu égard au processus.)

Déclaration de la Commission d'Éthique de la FIFA

- 8 octobre 2013 : en réponse à de nombreux rapports et demandes émanant des médias, la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique de la FIFA émet une déclaration (la chambre de jugement continue d'enquêter sur le processus de candidature à l'organisation des éditions 2018 et 2022 de la Coupe du Monde de la FIFA™. Les membres de la chambre d'instruction annoncent leur intention de s'entretenir avec des représentants de chaque candidature ayant souhaité accueillir la Coupe du Monde 2018 ou 2022, et de leur demander des informations.)

Déclaration de la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique de la FIFA

- 9 octobre 2013 : à la suite d'un appel interjeté par Vernon Manilal Fernando ainsi qu'un appel interjeté par Michael J. Garcia, responsable de l'enquête portant sur les procédures d'investigation pertinentes, la Commission de Recours de la FIFA décide d'imposer à Vernon Manilal Fernando une suspension à vie de toute activité liée au football aux niveaux national et international.

Vernon Manilal Fernando suspendu à vie par la Commission de Recours de la FIFA

- Juin 2014 : à la demande de la FIFA, Michael J. Garcia, président de la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique de la FIFA, et Domenico Scala, président de la Commission d'Audit et de Conformité, déterminent qu'il n'est pas acceptable pour la FIFA de fournir aux membres de son Comité Exécutif et au Président de la FIFA une montre commémorative de la Coupe du Monde de la FIFA, Brésil 2014™ en vertu de sa propre réglementation en matière de conformité. À ce titre, il a été décidé de ne pas distribuer les montres.

- 2 juin 2014 : en réponse à un certain nombre de demandes de renseignements concernant son enquête sur le processus de candidature à l'organisation des éditions 2018 et 2022 de la Coupe du Monde de la FIFA™, la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique de la FIFA publie une déclaration (intention de clore cette phase de l'enquête d'ici au 9 juin 2014 et de présenter un rapport à la chambre de jugement environ six semaines plus tard).

Déclaration de la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique de la FIFA

- 11 juin 2014 : le président de la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique, Michael J. Garcia, informe le Congrès des activités de la commission, et notamment sur l'enquête relative à la procédure de candidature à l'organisation des éditions 2018 et 2022 de la Coupe du Monde de la FIFA™.

- 13 juin 2014 : Franz Beckenbauer est provisoirement suspendu de toute activité relative au football, à tous les niveaux, pour une durée de 90 jours. Le vice-président de la chambre de jugement de la Commission d'Éthique de la FIFA, Alan Sullivan, prononce la suspension à la demande du président de la chambre d'instruction de ladite commission, Michael J. Garcia. Cette suspension prend effet immédiatement.

Déclaration de la Commission d'Éthique indépendante de la FIFA

- 27 juin 2014 : la décision de suspendre provisoirement Franz Beckenbauer est révoquée par le président délégué de la chambre de jugement de la Commission d'Éthique indépendante, Alan Sullivan.

Déclaration du président délégué de la chambre de jugement de la Commission d'Éthique de la FIFA

- 21 juillet 2014 : en réponse à des demandes concernant l'enquête portant sur la procédure de candidature pour l'organisation des éditions 2018 et 2022 de la Coupe du Monde de la FIFA™, la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique de la FIFA émet la déclaration suivante : « Nous pensons remettre notre rapport à la chambre de jugement d'ici à la première semaine de septembre 2014 ».

Déclaration de la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique de la FIFA

- 25 août 2014 : La chambre d'instruction de la Commission d'Éthique de la FIFA conclut une enquête préliminaire autour de soupçons de manipulation de matches impliquant des officiels de la Fédération Ghanéenne de Football et un agent de joueurs sous licence auprès de cette même association.

Communiqué de la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique au sujet de son enquête sur des soupçons de manipulation de matches

- 5 septembre 2014 : Michael J. Garcia et Cornel Borbély, respectivement président et vice-président de la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique de la FIFA transmettent à la chambre de jugement un rapport de 350 pages intitulé « Rapport de l'enquête sur la procédure de candidature à l'organisation des éditions 2018 et 2022 de la Coupes du Monde de la FIFA™ ».

Le vice-président Borbély fournit en outre des rapports supplémentaires couvrant son analyse des activités des équipes des candidatures des États-Unis et de la Russie.

Déclaration de la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique de la FIFA

- 18 septembre 2014 : déclaration de la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique de la FIFA concernant les montres Parmigiani de la Fédération Brésilienne de Football (CBF) – commémorant le centenaire de la CBF – distribuées en cadeau à un groupe comprenant les 28 membres du Comité Exécutif de la FIFA, un représentant de chaque association membre participant à la Coupe du Monde de la FIFA, Brésil 2014™ et un représentant de chacune des dix associations membres de la CONMEBOL. La chambre d'instruction décide de ne pas ouvrir de procédures éthiques à cet égard contre les officiels tant que toutes les montres sont restituées à la chambre d'instruction. Les montres seront ensuite données à une organisation indépendante à but non lucratif ou à des organisations œuvrant à des projets de responsabilité sociale au Brésil.

Déclaration de la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique de la FIFA

- 24 septembre 2014 : déclaration du président de la chambre de jugement de la Commission d'Éthique indépendante, Hans-Joachim Eckert, indiquant que le rapport de la chambre d'instruction concernant l'attribution des Coupes du Monde 2018 et 2022 est en cours d'examen par la chambre de jugement, à savoir par Alan Sullivan et lui-même, et qu'il est probable qu'au début du mois de novembre, ils puissent émettre une première déclaration publique concernant leur position vis-à-vis de ce rapport.

Déclaration de Hans-Joachim Eckert

- 15 octobre 2014 : la chambre de jugement de la Commission d'Éthique de la FIFA, présidée par Hans-Joachim Eckert, décide de suspendre l'ancien président de la Fédération Mongole de Football, Ganbold Buyannemekh, de toute activité liée au football aux niveaux national et international pour une durée de cinq ans.

Le président de la Fédération Mongole de Football suspendu cinq ans

- 4 novembre 2014 : le président de la Fédération Népalaise de Football (ANFA), Ghanesh Thapa, indique à la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique de la FIFA qu'il accepte de ne participer à aucune activité liée au football aux niveaux national et international (au plan sportif, administratif ou autre) pour une période de 120 jours à compter du 4 novembre 2014, le temps que la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique de la FIFA termine son analyse des réclamations relatives à la mauvaise conduite de certains officiels de l'ANFA.

Le président de la Fédération Népalaise de Football s'abstiendra de prendre part à toute activité liée au football pendant 120 jours

- 10 novembre 2014 : la chambre de jugement de la Commission d'Éthique de la FIFA, présidée par Hans-Joachim Eckert, décide de suspendre l'ancien président de la Fédération Néo-Calédonienne de Football, Edmond Bowen, de toute activité liée au football aux niveaux national et international pour une durée de trois ans.

Trois ans de suspension pour l'ancien président de la Fédération Néo-Calédonienne de Football

- 13 novembre 2014 : le président de la chambre de jugement de la Commission d'Éthique indépendante, Hans-Joachim Eckert, publie une déclaration portant sur le rapport de la chambre d'instruction relatif à l'enquête sur la procédure de candidature à l'organisation des éditions 2018 et 2022 de la Coupe du Monde de la FIFA™. Ledit rapport est divisé en trois parties. 1) Procédure de candidature 2) Informations personnalisées sur les individus ou les candidatures 3) Recommandations.

Si les points 1) et 3) ont été repris dans la déclaration du président Eckert, peu d'informations relatives au point 2) sont divulguées afin de protéger les droits des personnes impliquées eu égard à de potentielles procédures.

Déclaration du président de la chambre de jugement de la Commission d'Éthique de la FIFA

- 18 novembre 2014 : à la suite de la déclaration du président de la chambre de jugement de la Commission d'Éthique de la FIFA, Hans-Joachim Eckert, concernant le rapport des président et vice-président de la chambre d'instruction, le juge Eckert recommande au Président de la FIFA – conformément au Code d'éthique de la FIFA – de porter plainte auprès du Ministère public de la Confédération helvétique à Berne.

Attribution des Coupes du Monde de la FIFA™ 2018 et 2022, la FIFA porte plainte

- 27 novembre 2014 : la chambre de jugement de la Commission d'Éthique de la FIFA, présidée par Hans-Joachim Eckert, décide de suspendre l'ancien secrétaire général de la Fédération Indienne de Football, Alberto Colaco, de toute activité liée au football aux niveaux national et international pour une durée de trois ans.

Trois ans de suspension pour l'ancien secrétaire général de la Fédération Indienne de Football

- 16 décembre 2014 : la Commission de Recours de la FIFA déclare irrecevable l'appel interjeté par le président de la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique, Michael J. Garcia, contre la déclaration du président de la chambre de jugement, Hans-Joachim Eckert.

La Commission de Recours de la FIFA déclare irrecevable l'appel interjeté par Garcia

- 17 décembre 2014 : Michael J. Garcia démissionne avec effet immédiat de sa fonction de président de la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique de la FIFA.

Déclaration de la FIFA concernant la démission de Michael J. Garcia

- 19 décembre 2014 : le Comité Exécutif soutient à l'unanimité la recommandation exprimée par le président de la Commission d'Audit et de Conformité indépendante, Domenico Scala, dans son rapport présenté au Comité Exécutif, à savoir que les présidents des deux chambres de la Commission d'Éthique publient le rapport sur l'enquête relative à la procédure de candidature à l'organisation des éditions 2018 et 2022 de la Coupe du Monde de la FIFA™ rédigé par la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique de la FIFA. Le Comité Exécutif souligne qu'une telle publication doit bien entendu pleinement respecter les dispositions du Code d'éthique de la FIFA, et notamment l'obligation de confidentialité (art. 36 du Code d'éthique). Domenico Scala recommande également que cette publication ne survienne qu'une fois que les procédures menées à l'encontre d'individus seront closes. En outre, un rapport soumis par le président de la Commission d'Audit et de Conformité incluant l'opinion de deux experts juridiques est en accord avec les conclusions de la déclaration du président de la chambre de jugement de la Commission d'Éthique de la FIFA

Cornel Borbély (alors vice-président) est désigné président de la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique par le Comité Exécutif de la FIFA après la démission de l'ancien président de la chambre, Michael J. Garcia.

Éthique : Le Comité Exécutif soutient à l'unanimité la recommandation de publication du rapport sur la procédure de candidature à l'organisation des éditions 2018 et 2022 de la Coupe du Monde de la FIFA™

Déclaration du Président de la FIFA concernant l'enquête sur la procédure d'attribution 2018/2022

Résumé du rapport du président de la Commission d'Audit et de Conformité de la FIFA

- 17 février 2015 : la Commission d'Éthique indépendante émet une déclaration à l'issue d'une réunion entre les présidents des chambres de jugement et d'instruction et le vice-président de la chambre de jugement de la Commission d'Éthique. Il est annoncé que la chambre d'instruction, dirigée par son président Cornel Borbély, a travaillé diligemment sur les procédures d'enquête en cours menées à l'encontre d'individus et a déjà soumis à l'attention de la chambre de jugement une première série de rapports finaux assortis des dossiers d'enquête y afférents. D'autres rapports finaux sont attendus de la chambre d'instruction à l'attention de la chambre de jugement au cours des prochains mois. Il est également communiqué que, conformément à l'art. 36 du Code d'éthique de la FIFA et afin de ne pas entraver les procédures en cours, seule la décision définitive de la chambre de jugement sera rendue publique. Ainsi, aucune autre information relative au contenu des procédures ne peut être partagée à ce stade.

Déclaration de la Commission d'Éthique de la FIFA indépendante

- 24 février 2015 : sur proposition du président de la chambre d’instruction de la Commission d’Éthique de la FIFA, Cornel Borbély, la chambre de jugement, présidée par Hans-Joachim Eckert, conclut que le Dr Michel D’Hooghe n’a pas commis de violation du Code d’éthique de la FIFA dans le cadre des instructions menées à l’encontre d’individus à l’égard de la procédure de candidature à l’organisation des éditions 2018 et 2022 de la Coupe du Monde de la FIFA™. Cette décision fait suite à la soumission d’un rapport final et du dossier d’investigation par la chambre d’instruction de la Commission d’Éthique.
La chambre de jugement conclut que le Dr Michel D’Hooghe n’a pas enfreint le Code d’éthique de la FIFA

- 13 mars 2015 : la chambre d’instruction de la Commission d’Éthique de la FIFA communique que l’enquête préliminaire portant sur les modalités de rémunération de Wolfgang Niersbach, président de la DFB, est terminée. L’enquête a déterminé qu’aucune disposition du Code d’éthique de la FIFA n’avait été violée dans l’affaire en question.
Clôture de l’enquête préliminaire sur les indemnités de Wolfgang Niersbach

- 20 mars 2015 : le président de la Fédération Népalaise de Football (ANFA), Ghanesh Thapa, indique à la chambre d’instruction de la Commission d’Éthique de la FIFA qu’il accepte de ne participer à aucune activité liée au football aux niveaux national et international (au plan sportif, administratif ou autre) pour une période de 90 jours à compter du vendredi 20 mars 2015, le temps que la chambre d’instruction de la Commission d’Éthique de la FIFA termine son analyse des réclamations relatives à la mauvaise conduite de certains officiels de l’ANFA.
Le président de la Fédération Népalaise de Football s’abstient de prendre part à toute activité liée au football pendant 90 jours supplémentaires

- 30 mars 2015 : le TAS confirme la suspension à vie imposée à Vernon Manilal Fernando par la Commission de Recours de la FIFA. En prenant cette décision, le TAS a montré un soutien clair et fort vis-à-vis du combat de la FIFA contre les comportements contraires à l’éthique dans le football, combat qui a été renforcé par le récent processus de réformes dont a fait l’objet l’organisation, et l’introduction d’une nouvelle Commission d’Éthique indépendante.
Le TAS confirme l’exclusion à vie de Vernon Manilal Fernando

- 13 mai 2015 : sur proposition du président de la chambre d’instruction de la Commission d’Éthique de la FIFA, Cornel Borbély, la chambre de jugement de la Commission d’Éthique de la FIFA, présidée par Hans-Joachim Eckert, suspend le directeur général de la Fédération Tahitienne de Football, Reynald Temarii, de toute activité liée au football aux niveaux national et international pour une durée de huit ans. La décision a été prise à la suite d’une audience à laquelle a pris part l’accusé et le président de la chambre d’instruction de la Commission d’Éthique de la FIFA, Cornel Borbély.
Suspension pour 8 ans de Reynald Temarii, directeur général de la Fédération Tahitienne de Football

- 27 mai 2015 : Sur la base de l'enquête menée par la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique et des derniers éléments présentés par le bureau du procureur fédéral du district est de l'État de New York, et sur proposition du président de la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique de la FIFA, Cornel Borbély, le président de la chambre de jugement de la Commission d'Éthique, Hans-Joachim Eckert, suspend provisoirement onze personnes de toute activité liée au football aux niveaux national et international. Les personnes suspendues sont les suivantes : Jeffrey Webb, Eduardo Li, Julio Rocha, Costas Takkas, Jack Warner, Eugenio Figueredo, Rafael Esquivel, José Maria Marin, Nicolás Leoz, Chuck Blazer et Daryll Warner.
La Commission d'Éthique indépendante suspend onze personnes de toute activité liée au football

- 28 mai 2015 : faisant suite aux précédentes décisions et sur la base de l'enquête menée par la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique et des derniers éléments présentés par le bureau du procureur fédéral du district est de l'État de New York, et sur proposition du président de la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique de la FIFA, Cornel Borbély, le président de la chambre de jugement de la Commission d'Éthique, Hans-Joachim Eckert, suspend provisoirement onze personnes de toute activité liée au football aux niveaux national et international.
La Commission d'Éthique suspend l'officiel Aaron Davidson de toute activité liée au football

- 1^{er} juin 2015 : faisant suite aux précédentes décisions et sur la base de l'enquête menée par la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique et des derniers éléments présentés par le bureau du procureur fédéral du district est de l'État de New York, et sur proposition du président de la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique de la FIFA, Cornel Borbély, le président de la chambre de jugement de la Commission d'Éthique, Hans-Joachim Eckert, suspend provisoirement onze personnes de toute activité liée au football aux niveaux national et international.
La Commission d'Éthique bannit Enrique Sanz de toute activité liée au football

- 1^{er} juin 2015 : sur proposition du président de la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique de la FIFA, Cornel Borbély, et en vertu de l'art. 83, al. 1 du Code d'éthique de la FIFA, le président de la chambre de jugement de la Commission d'Éthique de la FIFA Hans-Joachim Eckert, a aujourd'hui suspendu provisoirement MM. Jean Guy Blaise Mayolas et Badji Mombo Wantete, respectivement vice-président et secrétaire général de la Fédération Congolaise de Football, de toute activité liée au football aux niveaux national et international.
La Commission d'Éthique suspend Jean-Guy Blaise Mayolas et Badji Mombo Wantete de toute activité liée au football

- 2 juin 2015 : La chambre d’instruction de la Commission d’Éthique prend note de l’annonce du Président de la FIFA selon laquelle il allait se retirer. La chambre continuera son mandat, conjointement avec la chambre de jugement de la Commission d’Éthique, qui est de garantir le respect permanent du Code d’Éthique de la FIFA et fera de cela sa plus haute priorité, indépendamment de l’identité du nouveau Président.
La Commission d’Éthique de la FIFA prend note de la décision du Président de se retirer

- 9 juillet 2015 : La chambre de jugement de la Commission d’Éthique de la FIFA, présidée par Hans-Joachim Eckert, a décidé de suspendre à vie l’ancien membre du Comité Exécutif de la FIFA et secrétaire général de la CONCACAF, Chuck Blazer, de toute activité liée au football aux niveaux national et international.
La Commission d’Éthique suspend à vie Chuck Blazer de toute activité liée au football

- 16 juillet 2015 : La Commission d’Éthique appelle à de meilleures opportunités eu égard à la transparence des procédures. Plus précisément, les présidents des deux chambres demanderont au Comité Exécutif de la FIFA de leur conférer le pouvoir de confirmer sur demande les procédures en cours contre des parties accusées et de justifier les décisions publiquement, et ce même si ces décisions ne sont pas encore devenues juridiquement effectives.
La Commission d’Éthique appelle à une plus grande transparence

- 20 juillet 2015 : Le Tchadien Djimrabaye Bourngar a été nommé vice-président de la chambre d’instruction de la Commission d’Éthique jusqu’au 66^e Congrès de la FIFA en 2016.
Le Comité Exécutif de la FIFA fixe la date de l’élection présidentielle au 26 février 2016 et approuve la feuille de route relative aux réformes

- 29 septembre 2015 : La chambre de jugement de la Commission d’Éthique de la FIFA, présidée par Hans-Joachim Eckert, a décidé de suspendre à vie l’ancien vice-président de la FIFA et membre du Comité Exécutif de la FIFA, également ancien président de la CONCACAF, Jack Warner, de toute activité liée au football aux niveaux national et international.
La Commission d’Éthique indépendante suspend à vie Jack Warner de toute activité liée au football

- 8 octobre 2015 : La chambre de jugement de la Commission d'Éthique, présidée par Hans-Joachim Eckert, a provisoirement suspendu le Président de la FIFA, Joseph S. Blatter, le président de l'UEFA et vice-président de la FIFA, Michel Platini, ainsi que le Secrétaire Général de la FIFA, Jérôme Valcke, (qui a déjà été relevé de ses fonctions par la FIFA) pour une durée de 90 jours. La durée de ces suspensions pourra être étendue pour une période supplémentaire qui n'excèdera toutefois pas 45 jours. L'ancien vice-président de la FIFA Chung Mong-joon a été suspendu six ans et s'est vu infliger une amende de CHF 100 000. Durant ces périodes, les personnes susmentionnées sont suspendues de toute activité liée au football aux niveaux national et international. Ces suspensions entrent immédiatement en vigueur.
La Commission d'Éthique indépendante suspend plusieurs dirigeants du monde du football

- 12 octobre 2015 : La chambre de jugement de la Commission d'Éthique de la FIFA, présidée par Hans-Joachim Eckert, a suspendu pour une durée de 90 jours Worawi Makudi, président de la Fédération Thaïlandaise de Football et ancien membre du Comité Exécutif de la FIFA, de toute activité liée au football aux niveaux national et international. Cette suspension prend effet immédiatement.
La Commission d'Éthique indépendante suspend Worawi Makudi de toute activité liée au football pour une durée de 90 jours

- 14 octobre 2015 : La chambre de jugement de la Commission d'Éthique de la FIFA, présidée par Hans-Joachim Eckert, a décidé de suspendre Lindile Kika, ancien officiel de la Fédération Sud-Africaine de Football (SAFA), de toute activité liée au football aux niveaux national et international pour une durée de six ans. Cette suspension prend effet immédiatement.
La Commission d'Éthique indépendante suspend Lindile Kika de toute activité liée au football pour une durée de six ans

- 20 octobre 2015 : Lors de sa séance extraordinaire tenue à Zurich, le Comité Exécutif de la FIFA a approuvé un ensemble de mesures importantes pour renforcer sa gouvernance et accroître la transparence des procédures de la Commission d'Éthique de la FIFA, tout en réitérant son engagement vis-à-vis des réformes nécessaires déjà en cours.
Le Comité Exécutif de la FIFA confirme les élections de février et approuve plus de transparence pour les procédures éthiques

- 21 octobre 2015 : La chambre d'instruction de la Commission d'Éthique indépendante a confirmé que des procédures sont actuellement menées contre le Président de la FIFA, Joseph S. Blatter, et le président de l'UEFA, Michel Platini – tous deux étant suspendus à titre provisoire. L'enquête se focalise sur un paiement de CHF 2 millions versés par la FIFA à Michel Platini en février 2011.
La chambre d'instruction de la Commission d'Éthique indépendante confirme des procédures contre Blatter, Platini et Valcke

- 21 octobre 2015 : Le président de la chambre de jugement de la Commission d'Éthique indépendante, Hans-Joachim Eckert, se réjouit de la décision prise hier par le Comité Exécutif concernant l'approbation de la nouvelle version de l'article 36 du Code d'éthique de la FIFA, qui permettra une plus grande transparence au niveau de l'ensemble des cas qui seront traités à l'avenir par la Commission d'Éthique.

La chambre de jugement de la Commission d'Éthique indépendante se réjouit de l'approbation de sa demande de transparence par le Comité Exécutif de la FIFA

- 13 novembre 2015 : La chambre de jugement de la Commission d'Éthique indépendante, présidée par Hans-Joachim Eckert, a décidé de suspendre M. Jean Guy Blaise Mayolas, vice-président de la Fédération Congolaise de Football (FECOFOOT) et M. Badji Mombo Wantete, secrétaire général de la FECOFOOT, pour une durée de six mois. La chambre de jugement a également infligé un avertissement ainsi qu'une amende à M. Ángel María Villar Llona, vice-président de la FIFA et président de la Fédération Espagnole de Football.

La Commission d'Éthique indépendante suspend des dirigeants du monde du football

- 16 novembre 2015 : La chambre de jugement de la Commission d'Éthique indépendante, présidée par Hans-Joachim Eckert a décidé de suspendre M. Ganesh Thapa, président de la Fédération Népalaise de Football, pour une durée de dix ans. M. Viphet Sihachakr, président de la Fédération de Football du Laos, est quant à lui suspendu de toute activité liée au football aux niveaux national et international pour une durée de deux ans. Ces suspensions entrent immédiatement en vigueur.

La Commission d'Éthique indépendante suspend des dirigeants du monde du football

- 21 novembre 2015 : La chambre d'instruction de la Commission d'Éthique indépendante a soumis à la chambre de jugement, présidée par Hans-Joachim Eckert, ses rapports finaux incluant les recommandations de sanctions à l'égard de Joseph Blatter et Michel Platini.

Fin des enquêtes de la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique sur Joseph Blatter et Michel Platini

- 21 novembre 2015 : La chambre de jugement de la Commission d'Éthique, présidée par Hans-Joachim Eckert, a reçu aujourd'hui les rapports finaux concernant les enquêtes menées par la chambre d'instruction à l'encontre de Joseph S. Blatter et Michel Platini.

La chambre de jugement de la Commission d'Éthique indépendante a reçu les rapports finaux des enquêtes sur MM. Blatter et Platini

- 23 novembre 2015 : La chambre de jugement de la Commission d'Éthique, présidée par Hans-Joachim Eckert, a ouvert aujourd'hui des procédures formelles à l'encontre de Joseph S. Blatter et Michel Platini sur la base des rapports finaux qui lui ont été soumis par la chambre d'instruction.
La chambre de jugement de la Commission d'Éthique indépendante ouvre des procédures à l'encontre de MM. Blatter et Platini

- 26 novembre 2015 : La Commission d'Éthique indépendante a offert 48 montres à l'ONG streetfootballworld. Après avoir établi que, selon le Code d'éthique de la FIFA, les montres offertes étaient des cadeaux non autorisés, la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique indépendante a demandé à ce que les montres soient remises à la Commission d'Éthique indépendante.
La Commission d'Éthique indépendante offre 48 montres à streetfootballworld

- 4 décembre 2015 : La chambre de jugement de la Commission d'Éthique indépendante de la FIFA, présidée par Hans-Joachim Eckert, a suspendu Juan Ángel Napout, président de la Confédération Sud-Américaine de Football (CONMEBOL), et Alfredo Hawit, président de la Confédération d'Amérique du Nord, centrale et Caraïbes (CONCACAF) et président de la Fédération Hondurienne de Football (FENAFUTH), de toute activité liée au football pour une période de 90 jours.
La Commission d'Éthique suspend les officiels Napout et Hawit de toute activité liée au football pour 90 jours

- 21 décembre 2015 : La chambre de jugement de la Commission d'Éthique, présidée par M. Hans-Joachim Eckert suspend M. Joseph S. Blatter, Président de la FIFA, et M. Michel Platini, membre du Comité Exécutif de la FIFA et président de l'UEFA, pour une durée de huit ans de toute activité liée au football (administration, sport, etc.) aux niveaux national et international. Ces suspensions entrent immédiatement en vigueur.
La Commission d'Éthique indépendante suspend Joseph S. Blatter et Michel Platini

- 5 janvier 2016 : Le président de la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique de la FIFA, Cornel Borbély, conclut son enquête sur les activités du Secrétaire Général de la FIFA actuellement suspendu, Jérôme Valcke, et transmet à la chambre de jugement de la Commission d'Éthique, présidée par Hans-Joachim Eckert, son rapport final accompagné d'une recommandation. Dans le même temps, Cornel Borbély requière de prolonger de quarante-cinq jours la suspension de Jérôme Valcke de toute activité liée au football.
Conclusion de l'enquête de la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique sur Jérôme Valcke

- 6 janvier 2016 : À la requête de la chambre d'instruction, la chambre de jugement de la Commission d'Éthique de la FIFA, présidée par Hans-Joachim Eckert, décide de prolonger de quarante-cinq jours la suspension de M. Jérôme Valcke.
La chambre de jugement de la Commission d'Éthique prolonge la suspension de Jérôme Valcke

- 7 janvier 2016 : La chambre de jugement de la Commission d'Éthique, présidée par Hans-Joachim Eckert, ouvre une procédure de jugement à l'encontre de Jérôme Valcke sur la base du rapport final qui lui a été soumis par la chambre d'instruction.
La chambre de jugement de la Commission d'Éthique ouvre une procédure à l'encontre de Jérôme Valcke

- 9 janvier 2016 : La chambre de jugement de la Commission d'Éthique de la FIFA, présidée par Hans-Joachim Eckert, notifie à Joseph Blatter et Michel Platini les motifs des décisions rendues en décembre 2015.
La chambre de jugement de la Commission d'Éthique de la FIFA notifie à MM. Blatter et Platini les motifs de ses décisions

- 9 janvier 2016 : À la requête de la chambre d'instruction, la chambre de jugement de la Commission d'Éthique de la FIFA, présidée par Hans-Joachim Eckert, décide de prolonger de 45 jours la suspension de M. Worawi Makudi.
La chambre de jugement de la Commission d'Éthique prolonge la suspension de Worawi Makudi

- 14 janvier 2016 : La chambre de jugement de la Commission d'Éthique de la FIFA, présidée par Hans-Joachim Eckert, notifie à Harold Mayne-Nicholls les motifs de la décision prise à son encontre.
La chambre de jugement de la Commission d'Éthique de la FIFA notifie à M. Mayne-Nicholls les motifs de sa décision

- 12 février 2016 : La chambre de jugement de la Commission d'Éthique, présidée par M. Hans-Joachim Eckert suspend M. Jérôme Valcke, ancien Secrétaire Général de la FIFA, pour 12 ans de toute activité liée au football (administrative, sportive ou autre) aux niveaux national et international. Cette suspension entre immédiatement en vigueur.
La chambre de jugement de la Commission d'Éthique de la FIFA suspend M. Jérôme Valcke pour 12 ans

- 17 février 2016 : La chambre de jugement de la Commission d'Éthique, présidée par Jack Kariko, inflige un avertissement ainsi qu'une amende à l'officiel Franz Beckenbauer. Cette sanction entre immédiatement en vigueur.

La Commission d'Éthique indépendante sanctionne Franz Beckenbauer

- 14 mars 2016 : La chambre de jugement de la Commission d'Éthique indépendante, présidée par Hans-Joachim Eckert, suspend Leslie Sedibe de toute activité liée au football pour une durée de cinq ans et lui inflige également une amende de CHF 20 000. Steve Goddard et Adeel Carelse sont suspendus pour une durée de deux ans. Ces décisions entrent immédiatement en vigueur.

La Commission d'Éthique indépendante suspend des dirigeants du monde du football

- 22 mars 2016 : Après avoir examiné le rapport diligenté par la Fédération Allemande de Football (DFB), la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique indépendante a, dans le cadre de la sélection du pays hôte de la Coupe du Monde de la FIFA 2006™ et du financement s'y rapportant, décidé d'ouvrir une procédure contre les personnes suivantes :

- Wolfgang Niersbach, ancien président de la DFB, vice-président du Comité Organisateur Local Allemagne 2006 (COL) et actuel membre des comités exécutifs de la FIFA et de l'UEFA
- Helmut Sandrock, ancien secrétaire général de la DFB et directeur du tournoi au sein du COL
- Franz Beckenbauer, ancien vice-président de la DFB, président du COL et ancien membre du Comité Exécutif de la FIFA
- Theo Zwanziger, ancien président de la DFB, vice-président du COL et ancien membre des comités exécutifs de la FIFA et de l'UEFA
- Horst R. Schmidt, ancien secrétaire général de la DFB et vice-président du COL
- Stefan Hans, ancien directeur financier de la DFB et du COL.

Ouverture d'une procédure sur l'attribution à l'Allemagne de la Coupe du Monde de la FIFA 2006™

- 6 avril 2016 : Après avoir examiné les preuves pertinentes et sur la base du plaider coupable de M. Trujillo devant le tribunal fédéral de Brooklyn, New York, la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique indépendante a ouvert une procédure à l'encontre de Miguel Trujillo, qui, en tant qu'agent organisateur de matches licencié par la FIFA, était soumis au Code d'éthique de la FIFA.

La chambre d'instruction de la Commission d'Éthique indépendante ouvre une procédure à l'encontre de Miguel Trujillo

- 4 mai 2016 : La chambre de jugement de la Commission d'Éthique, présidée par Hans-Joachim Eckert, a ouvert une procédure de jugement à l'encontre de Jeffrey Webb sur la base du rapport final qui lui a été soumis par la chambre d'instruction.
La chambre de jugement de la Commission d'Éthique ouvre une procédure formelle à l'encontre de Jeffrey Webb

- 6 mai 2016 : La chambre de jugement de la Commission d'Éthique de la FIFA, présidée par Hans-Joachim Eckert, a suspendu à vie Sergio Jadue, ancien vice-président de la CONMEBOL, président de la Fédération Chilienne de Football et membre de la Commission des Associations de la FIFA, et Luis Bedoya, ancien membre du Comité Exécutif de la FIFA, vice-président de la CONMEBOL et président de la Fédération Colombienne de Football, de toute activité liée au football (administrative, sportive ou autre) aux niveaux national et international. Ces suspensions entrent en vigueur dès la notification des décisions.
La Commission d'Éthique suspend d'anciens officiels

- 20 mai 2016 : Sur la base du rapport final soumis par la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique indépendante, la chambre de jugement, présidée par son vice-président Alan Sullivan, a ouvert une procédure de jugement à l'encontre de Wolfgang Niersbach, ancien président de la Fédération Allemande de Football (DFB) et vice-président du comité organisateur local de la Coupe du Monde 2006 et actuel membre du Conseil de la FIFA et du comité exécutif de l'UEFA.
La chambre de jugement de la Commission d'Éthique ouvre une procédure de jugement contre Wolfgang Niersbach

- 15 juillet 2016 : Le président de la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique, Cornel Borbély, a conclu son enquête sur les activités de Worawi Makudi, ancien président de la Fédération Thaïlandaise de Football et ancien membre du Comité Exécutif de la FIFA, et a transmis le rapport correspondant – accompagnés de recommandations – à la chambre de jugement de la Commission d'Éthique, présidée par Hans-Joachim Eckert.
Conclusion de l'enquête de la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique concernant Worawi Makudi

- 22 juillet 2016 : La chambre de jugement de la Commission d'Éthique indépendante, présidée par Hans-Joachim Eckert, a ouvert une procédure de jugement à l'encontre de Worawi Makudi, ancien président de la Fédération Thaïlandaise de Football (FAT) et ancien membre du Comité Exécutif de la FIFA ; elle se base sur le rapport final qui lui a été soumis par la chambre d'instruction.
La chambre de jugement de la Commission d'Éthique ouvre une procédure à l'encontre de Worawi Makudi

- 25 juillet 2016: La chambre de jugement de la Commission d'Éthique, présidée par Alan Sullivan, suspend Wolfgang Niersbach – ancien président de la Fédération Allemande de Football, vice-président du Comité Organisateur Local de la Coupe du Monde 2006 et actuel membre du Conseil de la FIFA ainsi que du Comité Exécutif de l'UEFA – pour une durée de un an de toute activité liée au football (administrative, sportive ou autre) aux niveaux national et international. Cette suspension entre immédiatement en vigueur.
La Commission d'Éthique indépendante suspend Wolfgang Niersbach

- 5 août 2016 : Après avoir mené ses enquêtes préliminaire et formelle, la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique indépendante a décidé de clore l'instruction sur le Président Infantino. Il a été établi qu'aucune violation du Code d'éthique de la FIFA n'a été commise par M. Infantino. La chambre de jugement a pris note de cette décision de la chambre d'instruction et l'a acceptée.
La Commission d'Éthique indépendante conclut son enquête sur Gianni Infantino

- 17 août 2016 : La chambre d'instruction de la Commission d'Éthique indépendante, a conclu son enquête portant sur les activités de MM. Kirsten Nematandani, ancien président de la Fédération Sud-Africaine de Football, Jonathan Musavengana, ancien officiel de la Fédération Zimbabwéenne de Football, et Banna Tchanile, ancien sélectionneur de l'équipe nationale du Togo, et a soumis ses rapports – ainsi que les recommandations accompagnant le dossier complet – à la chambre de jugement de la Commission d'Éthique.
La chambre d'instruction de la Commission d'Éthique clôt son enquête sur Kirsten Nematandani, Jonathan Musavengana et Banna Tchanile

- 24 août 2016 : La chambre de jugement de la Commission d'Éthique indépendante a ouvert une procédure de jugement à l'encontre de Kirsten Nematandani, ancien président de la Fédération Sud-Africaine de Football (SAFA), Jonathan Musavengana, ancien dirigeant de la Fédération Zimbabwéenne de Football, et Banna Tchanilé, ancien sélectionneur du Togo, en se basant sur le rapport final remis par la chambre d'instruction.
La chambre de jugement de la Commission d'Éthique ouvre une procédure à l'encontre d'officiels africains

- 26 août 2016 : La chambre d'instruction de la Commission d'Éthique, a conclu son enquête portant sur le comportement de M. Saoud Al-Mohannadi, vice-président et ancien secrétaire général de la Fédération Qatarie de Football, et a remis son rapport final, assorti de recommandations, à la chambre de jugement de la Commission d'Éthique.
Conclusion de l'enquête de la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique concernant Saoud Al-Mohannadi

- 6 septembre 2016 : La Chambre de jugement de la Commission d'Éthique indépendante, présidée par Hans-Joachim Eckert, a ouvert une procédure juridique formelle contre le Vice-président de la Fédération de Football du Qatar (QFA) et ancien Secrétaire général de la QFA, Saoud Al-Mohannadi, sur la base du rapport final soumis par la chambre d'instruction.
Ouverture d'une procédure juridique à l'encontre de Saoud Al-Mohannadi

- 8 septembre 2016 : La chambre de jugement de la Commission d'Éthique indépendante, par le biais de son vice-président Alan Sullivan, a ouvert une procédure de jugement à l'encontre d'Helmut Sandrock, ancien secrétaire général de la Fédération Allemande de Football et ancien directeur du Comité Organisateur Local de la Coupe du Monde de la FIFA 2006™, sur la base du rapport final transmis par la chambre d'instruction.
La chambre de jugement de la Commission d'Éthique ouvre une procédure à l'encontre d'Helmut Sandrock

- 9 septembre 2016 : Le vice-président de la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique, Djimbaraye Bourngar, a ouvert des procédures formelles à l'encontre de Joseph Blatter, ancien Président de la FIFA, Jérôme Valcke, ancien Secrétaire Général de la FIFA, et Markus Kattner, ancien Secrétaire Général par intérim et directeur de la division Finances et Services internes.
La chambre d'instruction de la Commission d'Éthique indépendante ouvre des procédures formelles à l'encontre de Joseph Blatter, Jérôme Valcke et Markus Kattner

- 9 septembre 2016 : Ce 9 septembre 2016, la chambre de jugement de la Commission d'Éthique de la FIFA, présidée par Hans-Joachim Eckert, a suspendu à vie M. Jeffrey Webb, ancien président de la CONCACAF, vice-président de la FIFA et président de la Fédération de Football des Îles Caïmans, de toute activité liée au football aux niveaux national et international. Cette suspension entre immédiatement en vigueur.
La chambre de jugement de la Commission d'Éthique suspend Jeffrey Webb à vie

- 18 octobre 2016 : La chambre de jugement de la Commission d'Éthique de la FIFA, présidée par Hans-Joachim Eckert, a suspendu pour une durée de cinq ans Worawi Makudi, ancien président de la Fédération Thaïlandaise de Football (FAT) et ancien membre du Comité Exécutif de la FIFA, de toute activité liée au football aux niveaux national et international. Cette suspension prend effet immédiatement.
La chambre de jugement de la Commission d'Éthique indépendante suspend Worawi Makudi pour cinq ans

- 2 novembre 2016 : Vanessa Allard, membre de la chambre d’instruction de la Commission d’Éthique et chargée d’instruction, a conclu son enquête sur les activités de Najeeb Chirakal, et a transmis un rapport final – accompagné de recommandations – à la chambre de jugement de la Commission d’Éthique, présidée par Hans-Joachim Eckert. L’enquête concernant Najeeb Chirakal portait essentiellement sur son implication dans des paiements effectués en faveur de divers responsables du football.
Conclusion de l’enquête de la chambre d’instruction de la Commission d’Éthique indépendante concernant Najeeb Chirakal

- 9 novembre 2016 : Cornel Borbély, président de la chambre d’instruction de la Commission d’Éthique et chargé d’instruction, a conclu son enquête sur les activités de Rafael Callejas, ancien président de la Fédération Hondurienne de Football, et a transmis un rapport final - accompagné de recommandations - à la chambre de jugement de la Commission d’Éthique, présidée par Hans-Joachim Eckert. L’enquête sur M. Callejas s’est concentrée sur des paiements illicites qu’il aurait perçus d’entreprises de marketing sportif.
Conclusion de l’enquête de la chambre d’instruction de la Commission d’Éthique indépendante concernant Rafael Callejas

- 11 novembre 2016 : Cornel Borbély, président de la chambre d’instruction de la Commission d’Éthique et chargé d’instruction, a conclu son enquête sur les activités d’Alfredo Hawit Banegas (ancien vice-président de la FIFA, membre du Comité Exécutif de la FIFA, président par intérim de la CONCACAF et président et secrétaire général de la Fédération Hondurienne de Football) ; il a transmis un rapport final – accompagné de recommandations – à la chambre de jugement de la Commission d’Éthique, présidée par Hans-Joachim Eckert. L’enquête sur M. Hawit s’est concentrée sur des paiements illicites qu’il aurait perçus d’entreprises de marketing sportif.
Conclusion de l’enquête de la chambre d’instruction de la Commission d’Éthique indépendante concernant Alfredo Hawit Banegas

- 14 novembre 2016 : La chambre de jugement de la Commission d’Éthique, présidée par Hans-Joachim Eckert, a ouvert aujourd’hui une procédure de jugement à l’encontre de Najeeb Chirakal sur la base du rapport final qui lui a été remis le 2 novembre 2016 par la chambre d’instruction.
La chambre de jugement de la Commission d’Éthique ouvre une procédure à l’encontre de Najeeb Chirakal

- 16 novembre 2016 : La chambre de jugement de la Commission d'Éthique de la FIFA, présidée par Hans-Joachim Eckert, a suspendu pour une durée d'un an Saoud Al-Mohannadi, vice-président de la Fédération Qatarie de Football (QFA) et de la Confédération Asiatique de Football (AFC), de toute activité liée au football aux niveaux national et international. Cette suspension prend effet immédiatement.
La chambre de jugement de la Commission d'Éthique indépendante suspend Saoud Al-Mohannadi pour un an

- 8 décembre 2016: La chambre de jugement de la Commission d'Éthique de la FIFA, présidée par Hans-Joachim Eckert, a suspendu M. Kirsten Nematandani, ancien président de la Fédération Sud-Africaine de Football (SAFA), M. Jonathan Musavengana, ancien officiel de la Fédération de Football du Zimbabwe (ZIFA), et M. Banna Tchanile, ancien sélectionneur de l'équipe nationale du Togo, de toute activité liée au football (administrative, sportive ou autre) aux niveaux national et international.
La Commission d'Éthique indépendante suspend trois dirigeants du monde du football

- 19 décembre 2016 : La chambre de jugement de la Commission d'Éthique de la FIFA, présidée par Hans-Joachim Eckert, a prononcé à l'encontre de M. Rafael Callejas, ancien président de la Fédération Hondurienne de Football (FENAFUTH) et ancien membre de la Commission Marketing et Télévision de la FIFA, et de M. Alfredo Hawit Banegas, ancien vice-président et président par intérim de la CONCACAF ainsi qu'ancien vice-président de la FIFA, une suspension à vie de toute activité liée au football (administrative, sportive ou autre) aux niveaux national et international.
La Commission d'Éthique indépendante suspend deux anciens dirigeants du Honduras

- 20 décembre 2016 : Sur la base du rapport final qui lui a été soumis par la chambre d'instruction, la chambre de jugement de la Commission d'Éthique indépendante, présidée par Hans-Joachim Eckert, a ouvert une procédure de jugement à l'encontre d'Amos Adamu, ancien président de l'Union Ouest-africaine de Football et ancien membre des Comités Exécutifs de la FIFA et la CAF.
La chambre de jugement de la Commission d'Éthique indépendante ouvre une procédure à l'encontre d'Amos Adamu

- 20 janvier 2017 : La chambre de jugement de la Commission d'Éthique indépendante, présidée par Hans-Joachim Eckert, a décidé de suspendre à vie l'officiel qatari Najeeb Chirakal de toute activité liée au football aux niveaux national et international.
La Commission d'Éthique indépendante suspend Najeeb Chirakal

- 15 février 2017 : Sur la base des rapports finaux qui lui ont été soumis par la chambre d’instruction, la chambre de jugement de la Commission d’Éthique indépendante, présidée par Hans-Joachim Eckert, a ouvert une procédure de jugement à l’encontre d’Eduardo Li, ancien président de la Fédération Costaricienne de Football, et de Brayan Jiménez, ancien président de la Fédération Guatémaltèque de Football.
La chambre de jugement de la Commission d’Éthique ouvre une procédure à l’encontre d’Eduardo Li et Brayan Jiménez

- 28 février 2017 : La chambre de jugement de la Commission d’Éthique indépendante, présidée par Hans-Joachim Eckert, a décidé de suspendre l’ancien officiel nigérian Amos Adamu de toute activité liée au football aux niveaux national et international pour une durée de deux ans.
La Commission d’Éthique indépendante suspend Amos Adamu

- 3 avril 2017 : La chambre de jugement de la Commission d’Éthique de la FIFA, présidée par Hans-Joachim Eckert, a suspendu M. Brayan Jiménez – ancien président de la Fédération Guatémaltèque de Football (FENAFUTG) et ancien membre de la Commission de Fair-play et de Responsabilité sociale de la FIFA – de toute activité liée au football (administrative, sportive ou autre) aux niveaux national et international.
La Commission d’Éthique indépendante suspend un ancien dirigeant guatémaltèque

- 21 avril 2017 : La chambre de jugement de la Commission d’Éthique de la FIFA, présidée par Hans-Joachim Eckert, a suspendu à vie M. Eduardo Li – ancien président de la Fédération Costaricienne de Football (FEDEFUTBOL) et ancien membre du Comité Exécutif de la CONCACAF – de toute activité liée au football (administrative, sportive ou autre) aux niveaux national et international.
La Commission d’Éthique indépendante suspend un ancien dirigeant costaricain

- 28 avril 2017 : Le président de la chambre de jugement de la Commission d’Éthique indépendante, Hans-Joachim Eckert, a provisoirement suspendu Richard K. Lai, président de la Fédération de Football de Guam, pour une durée de quatre-vingt-dix jours. La durée de cette suspension pourra être étendue pour une période supplémentaire qui n’excèdera toutefois pas quarante-cinq jours. Durant ces périodes, la personne susmentionnée est suspendue de toute activité liée au football aux niveaux national et international. Cette suspension prend effet immédiatement.
La Commission d’Éthique indépendante suspend l’officiel Richard K. Lai pour 90 jours

- 28 avril 2017 : Sur la base du rapport final qui lui a été soumis par la chambre d’instruction, la chambre de jugement de la Commission d’Éthique indépendante, présidée par Hans-Joachim

Eckert, a ouvert une procédure de jugement à l'encontre de M. Gordon Derrick, président de l'Union Caribéenne de Football (CFU) et actuel secrétaire général de la Fédération de Football d'Antigua-et-Barbuda (ABFA).

La chambre de jugement de la Commission d'Éthique indépendante ouvre une procédure à l'encontre de M. Gordon Derrick

- 10 juillet 2017 : La présidente de la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique, Maria Claudia Rojas, a conclu son enquête sur les activités de MM. Rafael Esquivel Melo et Julio Rocha, et a transmis deux rapports finaux – accompagnés de recommandations – à la chambre de jugement de la Commission d'Éthique, présidée par Vassilios Skouris.

Fin des enquêtes de la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique sur Rafael Esquivel Melo et Julio Rocha

- 19 septembre 2017 : La chambre de jugement de la Commission d'Éthique de la FIFA a suspendu M. Gordon Derrick - président de l'Union Caribéenne de Football (CFU) et secrétaire général de la Fédération de Football d'Antigua-et-Barbuda (ABFA) - pour une durée de six ans de toute activité liée au football (administrative, sportive ou autre) aux niveaux national et international.

La chambre de jugement de la Commission d'Éthique indépendante suspend Gordon Derrick

- 21 novembre 2017 : La chambre de jugement de la Commission d'Éthique indépendante a suspendu à vie M. Richard Lai – ancien président de la Fédération de Football de Guam et membre de la Commission d'Audit et de Conformité de la FIFA –, M. Julio Rocha – ancien président de la Fédération de Football du Nicaragua et chargé de développement à la FIFA – et M. Rafael Esquivel – ancien président de la Fédération Vénézuélienne de Football et vice-président de la CONMEBOL – de toute activité liée au football (administrative, sportive ou autre) aux niveaux national et international.

La chambre de jugement de la Commission d'Éthique indépendante suspend d'anciens dirigeants à vie

- 15 décembre 2017 : Le président de la chambre de jugement de la Commission d'Éthique de la FIFA a suspendu à titre conservatoire M. Marco Polo Del Nero, président de la Fédération Brésilienne de Football (CBF), pour une durée de quatre-vingt-dix jours. La durée de cette suspension pourra être étendue pour une période supplémentaire qui n'excèdera toutefois pas quarante-cinq jours. Durant cette suspension, qui prend effet immédiatement, M. Polo Del Nero ne peut exercer aucune activité liée au football aux niveaux national et international.

Le dirigeant brésilien Marco Polo Del Nero suspendu 90 jours

- 14 mars 2018 : Le 15 décembre 2017, le président de la chambre de jugement de la Commission d'Éthique de la FIFA a suspendu à titre conservatoire M. Marco Polo Del Nero,

président de la Fédération Brésilienne de Football (CBF), pour une durée de 90 jours. Ce mercredi 14 mars, le président a décidé de prolonger la durée de la suspension de 45 jours supplémentaires.

La Commission d'Éthique prolonge la suspension provisoire de Marco Polo Del Nero

- 27 avril 2018 : La chambre de jugement de la Commission d'Éthique indépendante a suspendu à vie M. Marco Polo Del Nero, président de la Fédération Brésilienne de Football (CBF), de toute activité liée au football (administrative, sportive ou autre) aux niveaux national et international.

La chambre de jugement de la Commission d'Éthique indépendante sanctionne Marco Polo Del Nero

- 2 mai 2018 : La chambre de jugement de la Commission d'Éthique indépendante a suspendu M. Ramon Maradiaga, ancien sélectionneur du Salvador, de toute activité liée au football (administrative, sportive ou autre) aux niveaux national et international pour une période de deux ans.

La chambre de jugement de la Commission d'Éthique indépendante suspend l'ancien sélectionneur du Salvador Ramón Maradiaga

- 8 mai 2018 : La chambre de jugement de la Commission d'Éthique indépendante a suspendu à vie M. Héctor Trujillo, ancien secrétaire général de la Fédération Guatémaltèque de Football, de toute activité liée au football (administrative, sportive ou autre) aux niveaux national et international.

La chambre de jugement de la Commission d'Éthique indépendante suspend Héctor Trujillo à vie

- 4 juin 2018 : Le président de la chambre de jugement de la Commission d'Éthique de la FIFA a suspendu à titre conservatoire M. Osiris Guzmán, président de la Fédération Dominicaine de Football (FEDOFUTBOL), pour une durée de quatre-vingt-dix jours. La durée de cette suspension pourra être étendue pour une période supplémentaire qui n'excèdera toutefois pas quarante-cinq jours. M. Guzmán sera suspendu de toute activité liée au football (administrative, sportive, etc.) au niveau national comme international. Cette suspension prend effet immédiatement.

Osiris Guzmán suspendu quatre-vingt-dix jours de toute activité liée au football par la Commission d'Éthique

- 8 juin 2018 : Le président de la chambre de jugement de la Commission d'Éthique de la FIFA a suspendu à titre conservatoire M. Kwesi Nyantakyi, président de la Fédération Ghanéenne de Football (GFA) et membre du Conseil de la FIFA, pour une durée de quatre-vingt-dix jours. La

durée de cette suspension pourra être étendue pour une période supplémentaire qui n'excèdera toutefois pas quarante-cinq jours.

Kwesi Nyantakyi suspendu 90 jours de toute activité liée au football par la Commission d'Éthique indépendante

- 3 juillet 2018 : La chambre de jugement de la Commission d'Éthique indépendante a suspendu M. Venold Coombs – président de la Fédération de Football de Saint-Vincent-et-les-Grenadines (SVGFF) – pour une durée de deux ans de toute activité liée au football (administrative, sportive ou autre) aux niveaux national et international.

La chambre de jugement de la Commission d'Éthique indépendante suspend Venold Coombs

Mise à jour : 3 juillet 2018